

Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



Canne à sucre – Juillet 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en juillet, la pluviométrie est inférieure aux moyennes décennales dans l'Ouest, le Nord et l'Est, mais plus haute dans le Sud.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier pour les parcelles non récoltées.

Rats (*Rattus* sp.) : période sensible quand les cannes sont en phase de maturation et gorgées de sucre.

Adventices : la pression des adventices globalement en baisse lors de la saison de la coupe.

Météorologie

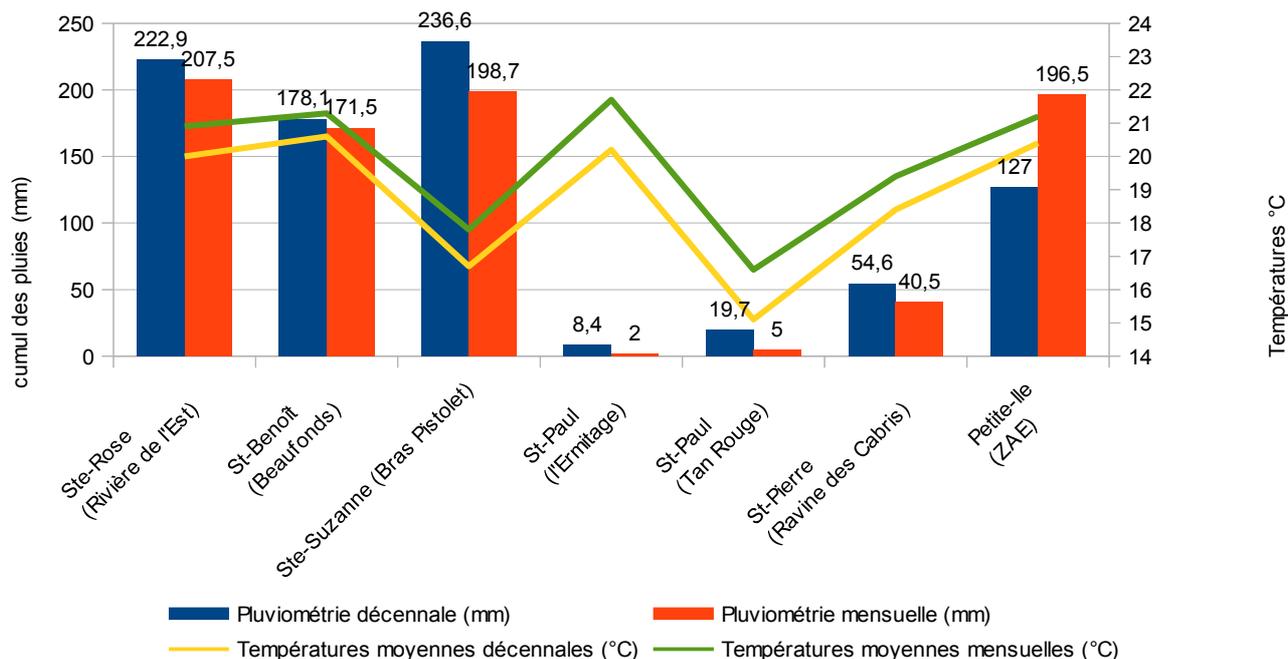
Relevés de juillet 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de juillet.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	20	20,6	16,7	20,2	15,1	18,4	20,4
Températures moyennes mensuelles (°C)	20,9	21,3	17,8	21,7	16,6	19,4	21,2
Pluviométrie décennale (mm)	222,9	178,1	236,6	8,4	19,7	54,6	127
Pluviométrie mensuelle (mm)	207,5	171,5	198,7	2	5	40,5	196,5

Les températures du mois de juillet 2017 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. Avec un maximum de hausse de 1,5 °C en moyenne sur les stations de l'Ouest et 1,1 °C dans le Nord.

La pluviométrie a été inférieure aux moyennes décennales dans l'Ouest, le Nord et l'Est. C'est l'Ouest qui enregistre la plus forte baisse avec 75 % en moyenne. Le Sud quand à lui enregistre des moyennes de pluviométries supérieures de 31 % par rapport aux moyennes décennales.

Relevés de juillet 2017, comparés aux moyennes décennales du mois de juillet



Phénologie

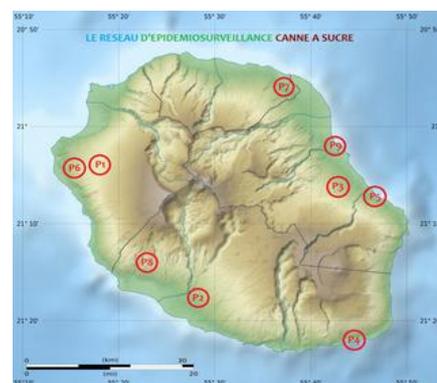
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de juillet 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Maturation
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-Juillet 2017	Récolte
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2017	Récolte
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2017	Récolte
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2017	Récolte
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2016	Maturation
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2017	Récolte
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2016	Maturation
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2016	Maturation

Etat phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de juillet 2017.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées P9 : 30 % de tiges attaquées P1 : 40 % de tiges attaquées P8 : 80 % de tiges attaquées P6 : 100 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de maturation et fin de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % des tiges attaquées P6 : 5 % des tiges attaquées P9 : 10 % des tiges attaquées P1, P8 : 30 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles. L'impact des cochenilles est renforcé par le déficit de pluviométrie comme dans la zone ouest. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles sont quasiment toutes au stade maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7, P9 : 0 % de feuilles attaquées P6 : 10 % de feuilles attaquées P8 : 25 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).

Les parcelles récoltées récemment comme la P2, P3, P4, P5 et P7 ne sont plus sujettes aux attaques de ravageurs tels que les borers ponctuels, les cochenilles, les thrips ou les rats.

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau.
- Les borers ponctuels n'ont pas progressé par rapport au mois dernier mais dépassent toujours le seuil de nuisibilité sur les cannes encore en maturation de la P6 et P8. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf>).
- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leurs retours sur les rejets (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2016/03/Fiche-phyto-noctuelle.pdf>).
- Les cochenilles sont présentes sur l'ensemble des parcelles non récoltées du réseau.
- Pas de présence de rats sur les parcelles du réseau. Attention, leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité.
- Pas d'évolution des thrips sur les parcelles du réseau.



Forte densité de thrips, *Fulmekiola serrata*
(J. Antoir, CA)



Prévision: vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne à partir de fin juillet dans l'Est (<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=40>).

Enherbement des parcelles de canne au mois de juillet 2017

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	10%	0%	0%	0%	0%	10%	0%	30%	0%
Mois après coupe	8	11	11	11	11	10	11	9	6
Dernière intervention	Février	Mars	Mars	Déc.	Mars	Mars	Février	Janvier	Mars
Type d'intervention	Manuel	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Chimique	Mécanique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Faible	Nul	Nul	Nul	Nul	Faible	Nul	Élevé	Nul

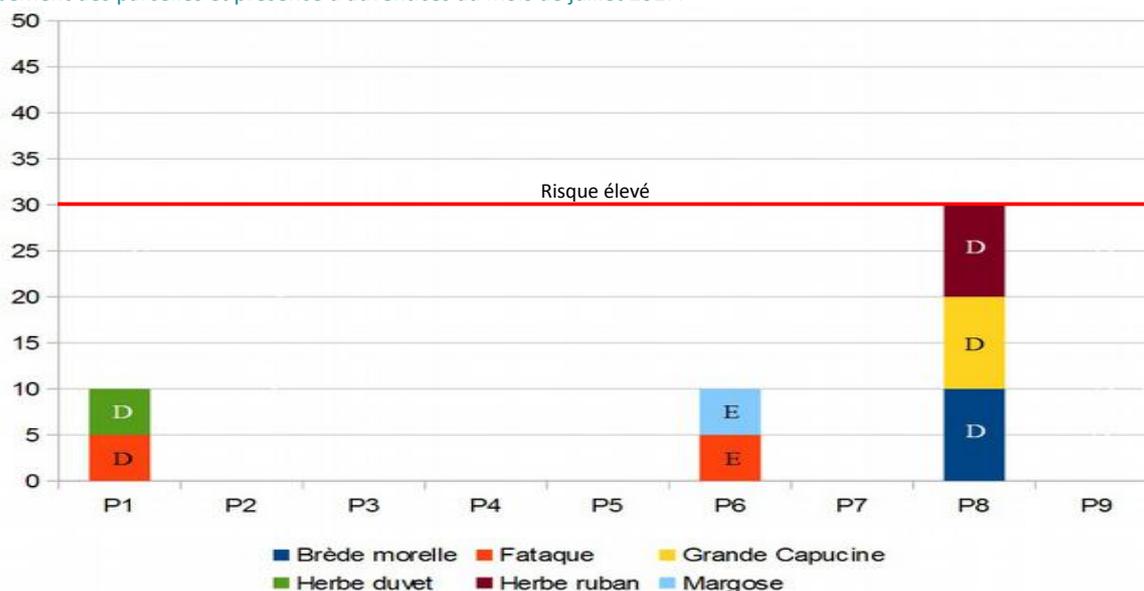
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de juillet 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stade phénologique croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de juillet, les pressions d'enherbement ont disparu sur les parcelles récoltées ou en cours de récoltes (P2, P3, P4, P5 et P7). En effet, les adventices sur ces parcelles sont détruites par piétinement, coupe, pose des cannes, paillage, trafic (tracteur, remorque, coupeuse) dans les champs. Sur les autres parcelles (P1, P6, P8 et P9) non récoltées, les cannes à sucre sont bien développées et couvrant ainsi le sol, elles empêchent les adventices de se développer.

Les parcelles P1 et P6 présentent un enherbement faible inférieur à 30%. Comme le mois dernier la P8 dépasse atteint le seuil d'enherbement.

Attention, les adventices présentes sur les parcelles P1, P6 et P8 sont **au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison)**.

Ne pas laisser les adventices arriver au stade D (floraison) ou E (grenaison) sur les parcelles. Agir le plus tôt possible pour empêcher la production, la dissémination et le stockage de graines !



Remarque importante: il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30 % de couverture du sol. De plus, il est onéreux et inutile de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler prioritairement les interventions sur les parcelles où la prolifération des mauvaises herbes risque d'entraîner des étouffements de souche ou une gêne à la récolte. Bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.



Pas d'adventice lors de la récolte (J. Antoir, CA)



Les cannes entreposées empêchent les adventices de pousser (J. Antoir, CA)

Actualités

Des forts vents ont été constatés dans l'Ouest. Ayant pour conséquence le phénomène de verse de certaines variétés de canne à sucre. Ce sont les variétés R586 et R583 qui ont été les plus impactées (de l'ordre de 15% à 40% dans certaines exploitations). Ces deux variétés se retrouvent dans les Hauts de Saint-Paul (au dessus de 600 m d'altitude). Les variétés R582 et R584 ont également connu le phénomène de verse (dans les zones irriguées) mais peu d'exploitations sont présentes dans la zone Ouest.



Phénomène de verse (C. Gossard, CA) Archives



Phénomène de verse (C. Gossard, CA) Archives

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.